

Amendement au préavis 4/2015

Lors de la séance du 09.09.2015, la commission des finances a décidé de proposer un amendement au préavis ⁴5/2015.

Par conséquent elle propose la cession d'actions de la Romande Energie pour un montant de 300.000 CHF.

Bassins, le 13.09.2015.

Anne Treboux

Sylvie Elben

Herlinda Elmer



Antoine Briachetti

André Dunand

Laurent Renevier



Bernard Treboux